

**Avec l'Arizona, les
malades sont avant
tout suspects.**

**Rejoignez la grève
générale le 31 mars!**



[Comment faire grève?](#)



Le monde idéal de l'Arizona n'existe pas.

Et si vous tombez malade?

- Vous risquez des **sanctions au moindre faux pas**: d'une perte de 10% de vos allocations à une suspension complète.
- Vous ne retrouverez **le droit au salaire garanti qu'après 8 semaines de reprise du travail**, au lieu de 2 semaines actuellement.
- **La procédure pour force majeure médicale pourra débuter dès 6 mois**, au lieu de 9 mois actuellement.
- Vous serez **obligé de vous inscrire au Forem/Actiris**, s'il vous est encore possible de travailler.
- Vous risquez un **malus sur votre pension**, qui passera de 2% (jusque 2030) à 4% (jusque 2040) et à 5% (à partir de 2040).

↳ **Être malade est à peine toléré. Et si vous êtes malade, vous êtes poussé vers le travail.**

Un exemple

Jonathan (30 ans) est dépassé par la charge de travail et doit arrêter de travailler à cause d'un burn-out. Dépassé par la paperasserie, il oublie de compléter un document et perd 10% de ses allocations. Après quelques mois, il se sent prêt à retourner au travail, mais un travail adapté n'est pas prévu et il ne peut pas l'imposer. Il reprend donc avec les mêmes tâches pour son employeur. Après trois semaines, il rechute et retombe sur les allocations de maladie, car le gouvernement Arizona a décidé qu'il aurait dû travailler au moins huit semaines pour avoir à nouveau droit au salaire garanti. Au final, Jonathan est en arrêt de maladie pendant presque un an et risque ainsi de subir un malus pension s'il prend une pension anticipée.

